

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL Qualité, Vitalité & Performance

AVIS PUBLIC

BUDGET MUNICIPAL 2024

Le budget municipal pour l'exercice financier 2024 et le programme triennal en immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 seront adoptés en séance extraordinaire le 18 décembre 2023 à 19 h en la salle des délibérations du conseil municipal.

Les délibérations du conseil municipal et la période de questions, lors de cette session, porteront exclusivement sur ces sujets.

DONNÉ à SAINT-PAUL, ce HUITIÈME jour du mois de DÉCEMBRE deux-mille-vingt-trois.

> Directeur général et greffier-trésorier M. Miguel C. Rousseau